

## **PARTENARIATS**

---

### ***FAISABILITÉ D'UNE ÉTUDE QUANTITATIVE SUR LES PRATIQUES DES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES DANS L'ESPACE FESTIF « MUSIQUES ÉLECTRONIQUES » : COMPTE RENDU INTERMÉDIAIRE***

**Catherine Reynaud-Maurupt (1), Stéphane Akoka (1), Saloua Chaker (2,3)**

(1) Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale, Nice

(2) Graphiti, Toulouse

(3) Université Toulouse Le Mirail

### **Résumé**

L'objectif principal de cette recherche est de produire une méthodologie quantitative permettant de décrire les caractéristiques sociodémographiques et les pratiques des substances psychoactives des personnes qui fréquentent l'espace festif « musiques électroniques ». Pour tester la faisabilité d'une enquête de ce type, la capacité à récolter des données a été testée dans deux villes pilotes : Nice et Toulouse.

Une cartographie de l'espace festif « musiques électroniques » a été réalisée à partir d'un recueil de données ethnographiques. Ce préalable ethnographique a permis la reconstruction artificielle d'un plan de sondage, sur la base d'une typologie des sous-populations qui composent l'espace festif investigué, et du classement des manifestations et des établissements de nuit fréquentés au sein de chaque type mis au jour. La cartographie ethnographique a ainsi permis de déterminer les lieux de l'enquête et les proportions de répondants recherchés au sein de chaque lieu. Le principe de la randomisation a été appliqué aussi souvent que possible pour sélectionner les répondants. Lorsque la randomisation n'a pas été possible, les répondants ont été sélectionnés en fonction de critères de sexe et d'âge, critères également issus des données ethnographiques qui ont été recueillies.

Les données ont été récoltées grâce à un questionnaire en face-à-face qui aborde principalement les pratiques festives, les pratiques de consommation des substances psychoactives, leur accessibilité/proximité, les conduites à risques, et les caractéristiques sociodémographiques des personnes rencontrées.

Le recueil de 596 questionnaires s'est déroulé à Nice et à Toulouse entre novembre 2003 et juin 2004. Ce compte rendu intermédiaire présente les éléments ethnographiques de la recherche puis décrit les premiers éléments statistiques obtenus.

L'espace festif « musiques électroniques » se compose à Nice et à Toulouse de quatre populations distinctes : il s'agit des populations « Alternatif (free-parties, rave-party) », « Soirées urbaines », « Clubbing », et « Select ». Chaque site urbain est animé d'une dynamique festive qui lui est propre, ce qui s'observe notamment dans l'ampleur de chaque sous-population, le rapport de proportion d'une sous-population par rapport à l'ensemble étant très différent d'un site à l'autre.

Les résultats font état d'une population globale qui fréquente les lieux publics festifs à un rythme soutenu. Les raisons qui incitent à sortir le soir sont le plus souvent liées au désir d'écouter de la musique et de rencontrer ses amis. En ce qui concerne les consommations de substances psychoactives, il faut mettre en valeur l'importance des consommations d'alcool, de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy, au cours de la vie comme au cours du dernier mois avant l'enquête. D'autre part, les trois quarts de la population rencontrée ont déjà consommé des produits par voie nasale au cours de leur vie, la majorité ayant sniffé au cours du dernier mois avant l'enquête. Parmi ces derniers, la moitié a partagé au moins une fois sa paille à sniffer au cours de cette même période de référence. Pour finir, le pourcentage d'individus qui rapportent avoir conduit au cours du dernier mois sous l'influence de l'alcool, du cannabis, mais aussi de la cocaïne et de l'ecstasy, n'est pas négligeable.

L'analyse fine des données recueillies est en cours de réalisation, mais l'avancée du travail permet de valider la faisabilité d'une enquête de ce type.

## Introduction

L'objectif principal de cette recherche est de produire une méthodologie quantitative permettant de décrire les caractéristiques sociodémographiques et les usages des substances psychoactives des personnes qui fréquentent l'espace festif « musiques électroniques ».

La population festive est constituée par un groupe de personnes qui a pour caractéristique de ne pas être répertoriée : c'est une « population cachée ». Cette condition interdit la mise en œuvre d'une procédure statistique classique, qui implique l'existence d'une base de sondage pour déterminer la représentativité de l'échantillon étudié par rapport à la population globale.

La méthodologie « pseudo-descendante » a été retenue comme la plus adéquate pour la réalisation de notre projet : la possibilité de localiser géographiquement les

scènes ouvertes qui caractérisent l'espace festif ciblé est apparue comme un élément déterminant dans le choix de la stratégie méthodologique [Van de Goor & al, 1994]. En effet, la méthode « boule de neige » apparaît comme une solution idéale pour favoriser la représentativité d'un échantillon quand les questions « qui ? » et « où ? » devancent celle du nombre de répondants [Van Meter, 1998]. Notre recherche s'intéresse à une population cachée, mais qui est localisée dans un périmètre géographique connu, puisque les établissements festifs nocturnes qui proposent des soirées de musique électronique sont identifiés dans les zones urbaines et que les manifestations festives ponctuelles (rave-party, free-parties, teknival) s'exercent sur des scènes ouvertes, mobiles mais identifiées.

L'approche pseudo-descendante se construit sur la méthodologie descendante classique, qui consiste à déterminer la constitution de l'échantillon en partant de la population-mère, sauf que dans ce cas cette base de sondage est à reconstituer artificiellement, à partir d'estimations ethnographiquement raisonnées. Pour sélectionner les lieux de l'enquête, des cartes d'observation ethnographiques sont réalisées [Van de Wijngaart G & al, 1998 ; Carlson & al, 1994 ; Calafat A & al, 1999]. Une fois les lieux désignés, le principe de la randomisation est généralement appliqué pour sélectionner les répondants.

### **Les axes de la recherche**

L'objectif central de l'étude est de tester la faisabilité d'un recueil de données quantitatives dans l'espace festif, dont la principale caractéristique est d'être constitué par une population cachée, mais localisée. Pour tester la faisabilité de cette approche, l'objectif secondaire de l'étude projetée de décrire et d'analyser les pratiques, les modalités d'usage, l'accessibilité et la proximité des consommations des substances psychoactives dans l'espace festif « musiques électroniques », ainsi que les pratiques festives et les caractéristiques démographiques et sociales des personnes qui fréquentent cet espace.

### **Méthodologie**

La procédure est testée dans deux villes pilotes : Toulouse et Nice. Ce rapport intermédiaire s'attache à décrire les éléments ethnographiques relatifs aux populations festives à Toulouse et à Nice et à estimer leur ampleur et leurs recoupements à partir de ces éléments. En second lieu, les premiers résultats statistiques descriptifs de la population globale sont présentés.

### **La démarche ethnographique pour cartographier l'espace festif**

La carte d'observation de l'espace festif a été établie par le croisement des informations : relevés ethnographiques, entretiens avec des informateurs clés (patrons d'établissement de nuit, DJs, représentants de sound system), d'informateurs privilégiés (acteurs de prévention, usagers de l'espace festif), revue des sites internet spécialisés, brochures d'information ou « flyers ». La carte d'observation a permis

d'identifier les points de rencontre névralgiques de chaque population, c'est à dire le(s) lieu(x) fédérateur(s), ainsi que les lieux périphériques (fréquentés par une partie seulement des membres de la population festive), et de fournir une estimation numérique de la population et des recouvrements de population. Chaque cartographie se rapporte à une période donnée (Nice : octobre 2003 ; Toulouse : novembre 2003).

### **La passation des questionnaires**

La cartographie ethnographique a permis de construire un plan de sondage, en déterminant les lieux de l'enquête et les proportions de répondants recherchés au sein de chaque lieu.

Pour sélectionner les répondants, le principe de la randomisation a été appliqué aussi souvent que c'était possible<sup>58</sup>. Cependant, la configuration spatiale de certains établissements ou manifestations n'a pas permis d'appliquer ce principe dans tous les cas. Lorsque la randomisation n'a pas été possible, l'alternative a été choisie de respecter les proportions mises au jour par le travail ethnographique, relatives au sexe et à l'âge.

Le questionnaire administré en face-à-face renseigne les pratiques festives, les consommations de substances psychoactives, les conduites à risques (partage du matériel d'administration ; conduite automobile), et le profil social et démographique des répondants.

### **La population étudiée**

L'objectif de 600 questionnaires a été fixé pour cette première approche (300 à Nice ; 300 à Toulouse). La répartition des 300 questionnaires sur chaque site est donc déterminée par leur dynamique festive propre. Quatre questionnaires se sont révélés inexploitable. La base de données est donc composée de 596 questionnaires recueillis selon un plan de sondage ethnographiquement raisonné. Les données ont été recueillies entre novembre 2003 et juin 2004.

## **Résultats**

La cartographie ethnographique de l'espace festif à Toulouse et à Nice : des dynamiques festives différentes.

### **La typologie des populations festives**

Sur la base d'une liste constituée auprès d'informateurs privilégiés, la démarche ethnographique a d'abord consisté à investir des lieux atomisés qui font leur promotion grâce à la musique électronique, puis à les classer par catégorie, selon

---

58. La randomisation à l'entrée des établissements a été considérée comme difficile à mettre en œuvre, principalement du fait des arrivées massives, suivies de phases de creux. Lorsque les lieux investigués se sont révélés propices à l'exercice de la randomisation, la solution de sélectionner les personnes à l'entrée des toilettes a été retenue comme la plus adéquate (aléa dans le roulement des personnes qui entrent ; plus de lumière et moins de bruit pour la passation).

le type de population qui fréquente chacun de ces lieux. La définition des « types de population » utilisée pour définir ces sous-catégories, est une autodéfinition de soi qui est mise en valeur par les personnes rencontrées. Une logique d'organisation identique de ces sous-populations qui composent l'espace festif « musiques électroniques » est apparue à Toulouse et à Nice, mais cette organisation en quatre populations festives montre des dynamiques festives très différentes selon le site observé.

Les populations festives qui ont été mises au jour peuvent être qualifiées comme suit :

- la population « Alternatif (free-parties, rave-party) »,
- la population « Soirées urbaines » (pubs),
- la population « Clubbing » (boîtes, pubs),
- la population « Select » (boîtes, pubs).

Des divergences apparaissent entre les deux sites en ce qui concerne la définition de deux des quatre populations recensées [tableau 1].

**Tableau 1. Typologie des populations festives qui composent l'espace festif « musiques électroniques » à Toulouse et à Nice**

Code	Populations	Profil général de la population	Divergences Nice et Toulouse
PF1	Alternatif	Type de musique recherchée Hard-core, Hard-teck, Tribe Caractéristiques sociales Jeunes adultes (et adolescents) image « décalée ». Esprit « free-parties », ou de « contre-culture ». Lieux privilégiés Coin de nature sans autorisation et soirées légales en extérieur	À Toulouse, le milieu « alternatif underground » s'exprime grâce à des styles musicaux plus différenciés que ceux recensés à Nice. Sont également cités des soirées « Jungle », « Drum & Bass », et « Trance ». Des soirées en intérieur sont aussi recensées dans ce milieu.
PF2	Soirées urbaines	Type de musique recherchée Hard-core, Tribe, Trance, Drum'n'Bass, Electro Dub Caractéristiques sociales Jeunes adultes (et adolescents) Image « décalée » et « mélomane » Lieux privilégiés Pubs Electro et soirées légales en intérieur	Pas de divergence

**Suite tableau 1**

<b>Code</b>	<b>Populations</b>	<b>Profil général de la population</b>	<b>Divergences Nice et Toulouse</b>
PF3	Clubbing	Type de musique recherchée House, Dance, tek, Hard-tek, Drum & Bass, Hot Electro Beat Caractéristiques sociales Adultes, jeunes adultes (et adolescents) Esprit « Gay Friendly ». Image « décalée » et « libertine » Lieux privilégiés Boîtes de nuit Electro - Soirées évènements avec pré-ventes	<i>Pas de divergence</i>
PF4		Select Type de musique recherchée House, Tek House, Dance, Mix Caractéristiques sociales Adultes et jeunes adultes Image branchée « hype », culture de l'entre-soi. Lieux privilégiés Boîtes de nuit Electro, Pubs Electro	<i>À Nice deux réseaux select hermétiques entre eux peuvent être distingués (Select A - Select B). En plus des lieux fréquentés, la distinction de ces deux sous-populations se fait grâce à l'âge des personnes concernées. Select A : 25 ans en moyenne Select B : 30 ans en moyenne</i>

La population festive « Alternatif (free-parties, rave-party) » a subi de récentes modifications au moment du recueil des informations ethnographiques. Fin 2003, les free-parties « ne sont plus ce qu'elles étaient ».

Chez les Niçois, les free-parties sans autorisation légale qui avaient lieu dans le Var et les Alpes-Maritimes n'existent plus au moment de l'ethnographie, et ceux qui continuent de les pratiquer se déplacent en Italie pour contourner les risques de saisie de leur matériel de sonorisation. Le nombre de personnes qui constituent à Nice cette population festive s'est donc récemment réduit, pour ne concerner plus que « le noyau dur » des free-parties, c'est-à-dire une population qui s'est « radicalisée », idéologiquement marginalisée (population « hard-core »). Les rave-party autorisées qui ont cette population pour cible sont inexistantes au moment de l'ethnographie.

À Toulouse, par contre, même les plus « irréductibles » défenseurs des free-parties semblent s'être en partie intégrés dans le milieu qualifié « d'institutionnel » : ils sont vus en boîtes de nuit, et dans des soirées payantes. L'espace festif alternatif toulousain apparaît comme étant beaucoup plus éclectique qu'à Nice sur le plan de la programmation musicale, et donc en termes de population cible. Cependant, on retrouve une logique identique de déplacements transfrontaliers de cette population : si la population « alternatif underground » du Sud-Est se retrouve désormais régulièrement en Italie, celle du Sud-Ouest se retrouve parfois dans des « squatts » en Espagne...

Les soirées urbaines à Nice et à Toulouse se déroulent généralement dans des pubs électro. À Toulouse (plus souvent qu'à Nice où cela reste très rare, et inexistant au moment de l'ethnographie), des soirées ponctuelles dans des salles louées pour l'occasion peuvent réunir cette population.

À Nice, ceux qui ont renoncé à la fréquentation des manifestations de type « free-parties » depuis le durcissement de leurs conditions d'organisation font désormais partis de cette seconde population « soirées urbaines », qu'ils ont contribué à amplifier d'un point de vue numérique. Bien que nettement plus insérés socialement et idéologiquement que les amateurs des soirées « alternatif underground », ils revendiquent et entretiennent une image « décalée », ou « contestataire », principalement en ce qui concerne leurs styles vestimentaires, et leurs idées politiques quand ils en font état.

La population « Clubbing » est généralement constituée de personnes qui revendiquent un état d'esprit « Gay Friendly ». L'esprit Gay Friendly ne désigne pas seulement la communauté homosexuelle mais comprend également une population hétérosexuelle qui lui est proche en ce qui concerne sa façon de vivre, ses goûts musicaux et artistiques et, pour certains, son caractère libertin. La population peut être étudiante ou insérée professionnellement et, si elle est composée de jeunes adultes et d'adolescents, elle comprend également des personnes plus « mûres », c'est-à-dire de plus de 30 ans.

La population « Select » est une population qui cultive l'entre-soi et une image « hype » (chic et branchée) et « privée ». Cette population se compose de deux catégories de personnes, les plus jeunes et les plus âgés, qui sont apparues, surtout à Nice, comme fréquentant des lieux distincts qui ne se recoupent pas entre eux. Les plus jeunes se retrouvent le plus souvent dans des pubs électro (totalement distincts de ceux fréquentés par la population « soirées urbaines »). Ils sont généralement étudiants (faculté de droit, faculté de médecine, écoles de commerce). Les plus âgés exercent souvent des professions libérales, commerçantes, ou sont cadres d'entreprise.

### ***L'estimation de l'ampleur des populations et de leurs recouvrements***

Chacune des quatre populations festives investit une série de lieux qui, au fil des observations et des entretiens, est apparue comme ayant une organisation interne de type hiérarchique. On a ainsi distingué les lieux dits fédérateurs, susceptibles de

réunir l'ensemble des membres de la population festive, et les lieux dits périphériques, qui réunissent une partie de la population seulement<sup>59</sup>.

À partir de ces observations, les lieux fédérateurs ont été considérés comme modèle pour l'estimation de l'ampleur de chaque population, tandis que les lieux périphériques ont été considérés comme des facteurs de confusion (ils ne concernent que des sous-groupes de population). D'autre part, les entretiens menés avec les informateurs privilégiés ont permis de redresser ces estimations en fonction d'hypothèses relatives au degré de recoupement des quatre sous-populations entre elles<sup>60</sup>.

L'estimation de l'ampleur des populations festives a pu être réalisée à partir de la capacité d'accueil du lieu fédérateur pour chaque population, ou des soirées les plus importantes en ce qui concerne la population « Alternatif (free-parties, rave party) ». Pour chaque lieu, l'estimation a été construite à partir de la capacité d'accueil dans une soirée, du nombre de soirées dans le mois, et de la part estimée de la population qui cumule plusieurs soirées dans le mois<sup>61</sup>.

Au cours de l'ethnographie, les estimations effectuées ont tenté, autant que faire ce peut, de ne considérer que la population issue du site urbain et de ses environs directs. Ce problème a été plus prégnant à Nice, qui s'inscrit dans la mégapole qui va de Cannes à Menton, qu'à Toulouse, car le « Grand Toulouse » (Toulouse et sa couronne) constitue une entité plus « autonome » que Nice<sup>62</sup>.

Les estimations numériques de chaque population sont aussi pondérées par l'estimation des recoupements de population entre chaque sous-groupe.

L'estimation de l'ampleur de la population festive « musiques électroniques », la répartition de cette grande population au sein des quatre sous-populations festives identifiées, et les recoupements de population qui ont été estimés entre chacune d'entre elles témoignent des dynamiques festives différentes qui animent chacun des deux sites urbains investigués (tableau 2).

59. L'organisation interne des lieux investis par la population (lieu (x) fédérateur (s), lieux périphériques) est dynamique. L'approche ethnographique est valide dans le cadre de la période historique à laquelle elle se rapporte (Nice : octobre 2003 ; Toulouse : novembre 2003).

60. Se sont ajoutés au travail d'observation ethnographique des entretiens en face-à-face avec les patrons, les organisateurs des lieux définis comme fédérateurs.

61. Au moment du recueil des données, la population festive n°2 à Nice « Soirées Urbaines » ne connaît pas de soirées légales d'assez grande envergure pour qu'elles soient susceptibles de réunir l'ensemble de la population, comme c'est le cas à Toulouse. Au vu des éléments recueillis, on peut considérer que le croisement des populations qui fréquentent trois lieux distincts (les trois principaux pubs qui sont attachés à cette population) permettent de reconstituer les éléments qu'auraient permis d'obtenir une soirée légale de grande envergure. Contrairement à Toulouse, l'estimation de la population festive n°2 a donc été faite à Nice à partir du croisement de ces trois lieux, plutôt que de l'examen d'un seul lieu fédérateur.

62. Par exemple, en ce qui concerne le site niçois, les free-parties rassemblent environ trois fois plus de personnes que celles qui ont été considérées pour l'étude car ces manifestations touchent une population qui se répartit sur l'ensemble des Alpes-Maritimes, mais aussi sur le département du Var, et dans une moindre mesure sur le département des Bouches-du-Rhône. Le travail réalisé avec les personnes impliquées dans les sounds-systems organisateurs ainsi que les professionnels de la mission rave MDM/MFAM de Nice a donc consisté à estimer aussi la part de la population réellement issue du site niçois. De même, le réseau « clubbing » touche à Nice une population qui provient aussi de la ville de Cannes, mais qui vient également de plus loin, par exemple d'Italie. Nous avons donc travaillé principalement avec les patrons des lieux considérés pour estimer la population exclusivement locale.



**Tableau 2. Ampleur et répartition des populations festives « musiques électroniques » à Nice (octobre 2003) et à Toulouse (novembre 2003).**

Code	Populations festives	NICE		TOULOUSE	
		Estimation	Estimation pondérée	Estimation	Estimation pondérée
PF1	Alternatif	350 personnes dont 100 PF1 + PF2	300 personnes	6 000 personnes dont 1 000 PF1 + PF2 300 PF1 + PF2	5 350 personnes
PF2	Soirées urbaines	1 000 personnes dont 100 PF1 + PF2 250 PF2 + PF3 100 PF2 + PF4A	775 personnes	2 000 personnes dont 1 000 PF1 + PF2	1 500 personnes
PF3	Clubbing	2 000 personnes dont 250 PF2 + PF3 150 PF3 + PF4A	1 800 personnes	2 000 personnes dont 300 PF1 + PF3 500 PF3 + PF4	1 600 personnes
PF4	Select Select A	500 personnes dont 100 PF2 + PF4A 150 PF3 + PF4A 800 personnes	1 175 personnes 800 personnes	1 100 personnes dont 500 PF3 + PF4	850 personnes
		<b>Total</b>	<b>4 050 personnes</b>	<b>Total</b>	<b>9 300 personnes</b>

D'autre part, le travail ethnographique s'est attaché à décrire les proportions par sexe et par âge dans les différentes populations qui ont été définies, de façon à utiliser ces répartitions si la randomisation se révèle impossible au cours du recueil des données (tableau 3).

**Tableau 3. Répartition par sexe et par âge des populations festives « musiques électroniques » à Nice (octobre 2003) et à Toulouse (novembre 2003).**

Code	Populations festives	NICE		TOULOUSE	
		Sexe	Age	Sexe	Age
PF1	Alternatif	Hommes: 70 % Femmes: 30 %	- 25 ans: 70 % 25 ans et +: 30 %	Hommes: 70 % Femmes: 30 %	- 25 ans: 60 % 25 ans et +: 40 %
PF2	Soirées urbaines	Hommes: 60 % Femmes: 40 %	- 25 ans: 70 % 25 ans et +: 30 %	Hommes: 70 % Femmes: 30 %	- 25 ans: 60 % 25 ans et +: 40 %
PF3	Clubbing	Hommes: 60 % Femmes: 40 %	- 30 ans: 80 % 30 ans et +: 20 %	Hommes: 60 % Femmes: 40 %	- 25 ans: 30 % 25 ans et +: 70 %
PF4	Select				
	Select A	Hommes: 60 % Femmes: 40 %	- 25 ans: 50 % 25 ans et +: 50 %	Hommes: 50 % Femmes: 50 %	- 30 ans: 60 % 30 ans et +: 40 %
	Select B	Hommes: 60 % Femmes: 40 %	- 25 ans: 30 % 25 ans et +: 70 %		

### **Le plan de sondage**

L'intérêt de l'étude a pu être démontré à presque toutes les personnes susceptibles de nous permettre de recueillir les données sur le terrain. En effet, le réseau Select B niçois, qui touche les personnes les plus âgées de cette catégorie, est le seul à avoir posé son veto pour le recueil des questionnaires. Un établissement constitue le lieu fédérateur du réseau : son patron est resté inaccessible et son directeur de programmation artistique a refusé la passation des questionnaires dans son établissement. Les autres lieux périphériques de ce réseau « Select B » ont d'autre part la caractéristique de mélanger la population amateur de musiques électroniques et celle qui ne l'est pas, et de ne pas privilégier le thème électronique au cours des soirées. La complexité de la passation dans les lieux périphériques de ce réseau et l'impossibilité de recueillir des données dans l'établissement noyau ont conduit à supprimer le réseau Select B de l'investigation menée dans l'espace festif niçois.

La population à Nice passe ainsi d'une estimation de 4 050 personnes à 3 250 personnes (tableau 4).

**Tableau 4. Plan de sondage projeté dans l'espace festif « musiques électroniques » à Nice et à Toulouse (N = 600).**

Code	Populations festives	Estimation NICE	Estimation TOULOUSE	Questionnaires NICE	Questionnaires TOULOUSE	Questionnaires TOTAL
PF1	Alternatif underground	300	5350	28	173	201
PF2	Soirées urbaines	775	1500	72	48	120
PF3	Clubbing	1800	1600	166	52	218
PF4	Select	375	850	34	27	61
	TOTAL	3250	9300	300	300	600

À l'issue de ce plan de sondage, quelques divergences apparaissent avec le recueil de données effectivement réalisé. Ces divergences sont négligeables dans le cadre d'un plan de sondage ethnographiquement raisonné.

La randomisation a été pratiquée dans trois des huit espaces festifs investigués (soirées urbaines à Nice, clubbing à Nice, Select à Nice). Dans les cinq autres espaces festifs où la randomisation s'est révélée impossible, la répartition par sexe et par âge a été prise en compte (tableau 3).

Ainsi, 45,3 % (270/296) des données ont été recueillies sur le mode de la randomisation. Les 326 questionnaires restants (54,7 %) ont cependant été recueillis sur les sites festifs concernés, sauf en ce qui concerne les populations « rave/free » pour lesquelles les questionnaires ont pu être proposés à l'extérieur des événements festifs, dans des réseaux de « teufeurs » qui avaient participé à ces événements.

**Tableau 5. Plan de sondage réalisé dans l'espace festif « musiques électroniques » à Nice et à Toulouse (N = 596).**

Code	Populations festives	Estimation NICE	Estimation TOULOUSE	Questionnaires NICE	Questionnaires TOULOUSE	Questionnaires TOTAL
PF1	Alternatif underground	300	5350	30	169	199
PF2	Soirées urbaines	775	1500	71	48	119
PF3	Clubbing	1800	1600	164	52	216
PF4	Select	375	850	35	27	62
	TOTAL	3250	9300	300	296	596

**Première approche descriptive des pratiques festives et des consommations de substances psychoactives de la population (N = 596)**

*Caractéristiques générales de la population*

La population est majoritairement composée d'hommes (65,3 % ; 389/596), âgés en moyenne de 25 ans<sup>63</sup>, le plus souvent célibataires (81,2 % ; 484/596) et sans enfant (93,1 % ; 552/593).

Le niveau d'études des personnes rencontrées est majoritairement élevé, puisque les plus nombreuses déclarent détenir un diplôme d'études supérieures (28,7 % ; 171/596), ou bien effectuer ou avoir effectué des études supérieures (27 % ; 161/596). La majorité de la population vit dans un logement personnel (67,8 % ; 403/594), qui peut être une colocation (26,5 % ; 107/403)<sup>64</sup>.

Leurs ressources financières mensuelles sont le plus fréquemment comprises entre 500 et moins de 1 000 (28,8 % ; 171/594)<sup>65</sup>. En terme d'activité professionnelle, les personnes rencontrées déclarent le plus souvent au sujet des six derniers mois une activité rémunérée continue (47,4 % ; 283/596), une activité rémunérée

63. Moyenne: 25,42; Médiane: 24; Minimum: 16; Maximum: 50; Ecart-type: 5,22; Variance: 27,30; Quartiles: 22,00; 24,00; 28,00

64. Parmi les autres, certains vivent chez leurs parents (21,1 % ; 125/594) chez un ou des amis (6,4 % ; 38/594), dans une institution (foyer social ou chambre universitaire, appartement thérapeutique, caserne, hôpital) (1,0 % ; 6/594), ou déclarent un logement précaire (camion, squat, sdf, hôtel) (3,7 % ; 22/594).

65. Les autres déclarent des ressources inférieures à 500 (24,9 % ; 148/594), comprises entre 1000 et 1500 (24,6 % ; 146/594), entre 1500 et moins de 2000 (12,6 % ; 75/594), ou bien égales ou supérieures à 2000 (6,2 % ; 37/594). Quelques personnes sont sans ressource (2,9 % ; 17/594).

intermittente (19,6 % ; 117/596), et/ou être étudiantes (27,7 % ; 165/594), bénéficiaire du chômage (13,2 % ; 79/596), faire un stage rémunéré ou des petits jobs (9,7 % ; 58/596)...

Presque toute la population étudiée bénéficie de la sécurité sociale (84,8 % ; 505/595), généralement associée à une mutuelle (79,2 % ; 400/505). Les autres disposent de la couverture sociale offerte par la CMU (14,3 % ; 85/595), pendant qu'un petit nombre ne bénéficie d'aucun remboursement de ses frais de santé (0,8 % ; 5/595).

Les trois quarts des personnes interrogées ont déjà fait un test de dépistage du VIH dans leur vie (78,0 % ; 465/596). Presque tous se disent séronégatifs à l'issue de ce test (97,8 % ; 449/459), et neuf personnes sont séropositives (2,0 % ; 9/459)<sup>66</sup>. Cependant, la moitié de ces tests seulement peuvent être qualifiés de « récents », c'est-à-dire effectués entre janvier 2003 et le jour de l'enquête (50,0 % ; 221/442).

Le dépistage de l'hépatite C a été moins souvent pratiqué que celui du VIH/sida (63,5 % ; 378/595). Sept personnes connaissent leur sérologie positive à l'hépatite C à l'issue de ce test (1,9 %). Comme précédemment, seule la moitié de ces tests peut être qualifiée de « récente », c'est-à-dire effectuée entre janvier 2003 et le jour de l'enquête (50,4 % ; 181/359).

### **Rythme et lieux des sorties nocturnes**

Le plan de sondage qui a été appliqué pour recueillir les données implique que 33 % de la population a été rencontrée par l'entremise de l'espace festif « Alternatif ». Cependant, les données recueillies montrent la porosité des espaces festifs « musiques électroniques », car les personnes qui ont fréquenté des manifestations de type « free-parties, rave-party »<sup>67</sup> au cours de leur vie atteignent les deux tiers du groupe (tableau 6).

D'autre part, la fréquentation de lieux publics festifs apparaît importante au cours du mois qui précède l'enquête (bars, pub ou club de musique électronique, after), sauf en ce qui concerne les discothèques généralistes (non électro), qui n'ont pas la faveur de la majorité de l'échantillon au cours du dernier mois. Sur la même période de référence, les personnes rencontrées sont également majoritaires à s'être rendues à des « soirées privées »<sup>68</sup> (tableau 7).

66. Une personne ne connaît pas le résultat de son test au moment du recueil des données.

67. Les définitions suivantes ont été présentées aux répondants : rave-party = soirée payante ; free-parties = soirée gratuite ou sur donation ; teknival = manifestation techno d'une durée de plusieurs jours.

68. Les enquêteurs ont précisé par oral aux répondants qu'une « soirée privée » n'est pas entendue comme « un repas entre amis », mais comme une fête organisée dans un lieu privé.

**Tableau 6. Fréquentation au cours de la vie des rave-party, free-parties, teknivals, festivals de musiques non électronique et concerts (N = 596)**

	Rave-party		free-parties		Teknival		Festival		Concerts	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Jamais	150	25,2	191	32,0	279	46,8	102	17,1	17	12,9
< 10 fois	210	35,2	177	29,7	209	35,1	252	42,4	204	34,2
≥ 10 fois	236	39,6	228	38,3	108	18,1	241	40,5	375	62,9
Total	596	100,0	596	100,0	596	100,0	595	100,0	596	100,0

**Tableau 7. Fréquentation au cours du dernier mois avant l'enquête des lieux festifs - bars, pub ou club musique électronique, after, discothèques généralistes, soirées privées - (N = 595)**

	Bars		Pubs/clubs électro		Afters		Discothèques non electro		Soirées privées	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Jamais	56	9,4	143	24,0	327	55,0	377	63,4	182	30,
Mensuelle	161	27,1	206	34,6	177	29,7	125	21,0	234	39,3
Hebdomadaire	171	28,7	135	22,7	70	11,8	50	8,4	111	18,7
Pluri-hebdomadaire	207	34,8	111	18,7	21	3,5	43	7,2	68	11,4
Total	595	100,0	595	100,0	595	100,0	595	100,0	595	100,0

Le rythme des sorties au cours du dernier mois avant l'enquête est important dans l'ensemble de la population étudiée. Au cours de cette période, les trois quarts des personnes rencontrées rapportent être sorties au cours de la semaine – du dimanche soir au jeudi soir – (74,8 % ; 443/592)<sup>69</sup>.

69. Sorties au cours de la semaine: « souvent » (35,8 % ; 212/292) ; « rarement » (39,0 % ; 231/592).

Sur cette même période, près de la moitié des personnes rencontrées déclare être sortie quatre week-ends sur quatre, vendredi et/ou samedi soir, (42,4 % ; 253/596)<sup>70</sup>.

Lors des sorties du week-ends (n = 579), les personnes rencontrées rentrent le plus souvent entre quatre et sept heures du matin (44,3 % ; 253/571). Un tiers des personnes interrogées rapportent rentrer le plus souvent dans la journée du lendemain (34,5 % ; 197/571). Les autres rentrent plutôt avant quatre heures du matin (17,2 % ; 98/571), ou, pour les moins nombreux, avant deux heures du matin (4,0 % ; 23/571).

### **Les consommations de substances psychoactives dans la population étudiée**

#### *L'alcool*

Presque toutes les personnes rencontrées déclarent avoir bu de l'alcool au cours du dernier mois avant l'enquête (97,1 % ; 579/596). Elles déclarent des épisodes de consommation qui se sont renouvelés une à quatre fois dans le mois (33,6 % ; 194/578), deux à trois fois par semaine (35,5 % ; 205/578), quatre à six fois par semaine (18,2 % ; 105/578), ou bien tous les jours (12,8 % ; 74/578). Les plus nombreux rapportent avoir bu trois ou quatre verres<sup>71</sup> à chaque épisode de consommation (35,3 % ; 204/578). Moins d'un quart des personnes rencontrées n'a bu qu'un ou deux verres lors de chaque épisode (23,2 % ; 134/578). Les autres déclarent des consommations d'alcool plus importantes : cinq ou six verres (19,7 % ; 114/578), sept à neuf verres (14,5 % ; 84/578), ou dix verres et plus (7,3 % ; 42/578).

#### *Les consommations des autres substances psychoactives*

Les données recueillies permettent d'estimer le taux d'expérimentation des substances psychoactives autres que le tabac et l'alcool au cours de la vie, l'âge à la première consommation, et le pourcentage de personnes concernées par une consommation au cours du dernier mois. Pour ces derniers, la fréquence d'usage et les voies d'administration ont été renseignées. Pour les personnes qui n'ont jamais consommé un produit, les données permettent également de savoir si elles ont déjà été confrontées à la prise de ce produit (« ce produit que vous n'avez jamais consommé vous a-t-il déjà été proposé ? »).

---

70. Un cinquième déclare être sortie trois week-ends sur quatre (19,1 % ; 114/596), un quart deux week-ends sur quatre (24,3 % ; 145/596), pendant qu'un dixième de la population rencontrée n'est sortie qu'un seul week-end au cours du dernier mois (11,2 % ; 67/596). Une minorité n'est pas sortie le week-end au cours du dernier mois (2,9 % ; 17/596).

71. Il a été demandé aux répondants de se fier aux verres de convention relativement à chaque alcool absorbé : un verre ballon pour un verre de vin, un verre à whisky pour le whisky, un verre à liqueur anisée pour les liqueurs anisées, etc... Par exemple, un verre de whisky correspond à 3 centilitres de whisky, un verre de pastis comprend 3 centilitres de pastis, alors qu'un verre de vin contient 10 centilitres de vin et qu'un verre de bière (une « pression ») correspond à 25 centilitres. Chacun de ces « verres de convention » contient environ la même dose d'alcool [Drogues : Savoir plus, risquer moins - Livret d'information édité par la MILDT et le CFES - éditions de juillet 2000].

Le cannabis a été expérimenté par presque toutes les personnes rencontrées (95,5 %). Concernant les autres substances, il faut particulièrement mettre en valeur l'importance de l'expérimentation au cours de la vie de l'ecstasy (76,2 %), de la cocaïne (70,3 %), du poppers (63,4 %), des champignons hallucinogènes (57,9 %), du LSD (54,5 %), et des amphétamines (53,2 %). Bien que la majorité de la population ne soit pas concernée, il faut également relever les pourcentages importants relatifs à l'expérimentation de produits comme l'opium ou le rachacha (37,0 %), l'héroïne (28,6 %), mais aussi la kétamine (27,3 %), et le crack (24,8 %) [tableau 8].

En terme d'accessibilité des substances psychoactives illicites, un sixième à un quart de la population, selon les produits considérés en dehors du cannabis, s'est déjà trouvé en situation de pouvoir consommer une substance et a cependant décliné cette offre. C'est notamment le cas pour le crack, la cocaïne, l'ecstasy, l'héroïne, la kétamine, le LSD et les amphétamines (tableau 8).

Les personnes qui ont expérimenté ces substances psychoactives au cours de leur vie se déclarent majoritairement consommateurs actifs, surtout en ce qui concerne l'usage de la cocaïne, du cannabis, des champignons hallucinogènes, de l'ecstasy, du crack et de l'opium. La kétamine, les benzodiazépines, le poppers et l'héroïne sont les produits dont les expérimentateurs déclarent plus fréquemment l'arrêt de leur usage (tableau 9).

Les fréquences d'usage de ces substances chez ceux qui se disent actifs de consommation montrent une tendance générale forte autour de l'usage régulier de trois produits (tableau 10) : en effet, la majorité des consommateurs actifs de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy a consommé ces produits au cours des trente derniers jours avant l'enquête, contrairement à la majorité des consommateurs actifs des autres produits, qui ne déclare pas de prise au cours du dernier mois. Les usages pluri-hebdomadaires de cocaïne (19,2 %), d'ecstasy (14,8 %) méritent l'attention. Seul le cannabis est utilisé quotidiennement de façon importante (48,6 %).

Au sujet des voies d'administration, il faut noter le faible recours aux pratiques d'injection, puisque deux personnes parmi les 594 qui ont répondu à cette question déclarent pratiquer l'injection au cours du dernier mois<sup>72</sup>.

L'administration des substances par voie nasale est par contre très importante : 44,3 % (264/596) déclarent avoir sniffé un produit ou un autre au cours du dernier mois, principalement pour consommer la cocaïne, la kétamine, l'héroïne, et les amphétamines. Cependant, l'ecstasy/MDMA a parfois été sniffée par près d'un quart des personnes qui en ont consommé au cours du dernier mois (23,7 % ; 50/211).

---

72 Quarante personnes (6,7 %) ont déjà pratiqué l'injection au cours de leur vie, la majorité d'entre elles (85,0 % ; 34/40) datant leur dernière injection de plus d'un an avant l'enquête.



**Tableau 8. Proximité avec les substances psychoactives autres que le tabac et l'alcool et consommation au cours de la vie - (N = 596).**

Substances psychoactives	Jamais consommé		Jamais consommé		Consommation au cours de la vie		Âge médian la première fois (min.-max.)
	Jamais proposé		Déjà proposé		N	%	
	N	%	N	%			
Cannabis	7	1,2	20	3,4	569	95,5	15 (11-44)
Champignons hallucinogènes (2 non-réponses)	153	25,8	97	16,3	344	57,9	18 (13-37)
Crack/Free-base (4 non réponses)	357	60,3	88	14,9	147	24,8	20 (13-44)
Cocaïne (non basée)	99	16,6	78	13,1	419	70,3	20 (11-44)
Ecstasy/MDMA	46	7,7	96	16,1	454	76,2	19 (13-44)
Héroïne (5 non réponses)	267	45,2	155	26,2	169	28,6	20 (13-34)
Kétamine (3 non réponses)	298	50,3	133	22,4	162	27,3	21 (13-32)
LSD/acide (1 non réponse)	159	26,7	112	18,8	324	54,5	18 (13-34)
Amphétamines (2 non réponses)	183	30,8	95	16,0	316	53,2	20 (13-33)
Poppers (1 non réponse)	121	20,3	97	16,3	377	63,4	18 (09-42)
Opium/Rachacha (2 non réponses)	319	53,7	55	9,3	220	37,0	20 (13-34)
Benzodiazépines hors traitement médical (13 non réponses)	427	73,2	84	14,4	72	12,3	20 (12-38)

**Tableau 9. Répartition des consommateurs actifs et de ceux qui déclarent un arrêt définitif chez les expérimentateurs des substances psychoactives au cours de la vie - (N = 596)**

Consommateurs de substances psychoactives au moins une fois au cours de la vie	Consommateurs déclarés actifs		Consommateurs déclarés passifs	
	N	%	N	%
Cannabis (n = 569)	481	84,5	88	15,5
Champignons hallucinogènes (n = 344)	285	82,8	59	17,2
Crack/Free-base (n = 147)	124	84,4	23	15,6
Cocaïne non basée (n = 419)	375	89,5	44	10,5
Ecstasy/MDMA (n = 454)	364	80,2	90	19,8
Héroïne (n = 169)	108	63,9	61	36,1
Kétamine (n = 162)	85	52,5	77	47,5
LSD/acide (n = 324)	228	70,4	96	29,6
Amphétamines (n = 316)	234	74,1	82	25,9
Poppers (n = 377)	236	62,6	141	37,4
Opium/Rachacha (n = 220)	178	80,9	42	19,1
Benzodiazépines hors traitement (n = 72)	33	45,8	39	54,2

#### *Les consommations mélangées*

Près de la moitié de la population déclare avoir pris au moins trois substances psychoactives différentes au cours d'une même soirée (alcool compris, tabac exclu) au moins une fois au cours du dernier mois avant l'enquête (47,4 % ; 279/589). La majorité d'entre eux rapporte avoir effectué ces mélanges à plusieurs reprises au cours de ce dernier mois (52,7 % ; 147/279).

Le dernier mélange effectué montre la prédominance de l'association alcool + cannabis + cocaïne (18,5 % ; 51/276), et de l'association alcool + cannabis + ecstasy (17,4 % ; 48/276). Dans une moindre mesure sont également cités les mélanges alcool + ecstasy + cocaïne (8,7 % ; 24/276), alcool + cannabis + ecstasy + cocaïne (8,7 % ; 24/276).

**Tableau 10. Fréquence d'usage des consommateurs actifs des substances psychoactives - (N = 596).**

Consommateurs actifs de substances psychoactives	Pas ce mois-ci		Au moins une fois ce mois-ci		Pluri hebdomadaire ce mois-ci		Quotidien ce mois-ci	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Cannabis (n = 481)	66	13,7	79	16,4	102	21,2	234	48,6
Champignons hallucinogènes (n = 285)	197	69,1	66	23,2	21	7,4	1	0,4
Crack/Free-base (n = 124)	83	66,9	35	28,2	6	4,8	0	0,0
Cocaïne non basée (n = 375)	155	41,3	144	38,4	72	19,2	4	1,1
Ecstasy/MDMA (n = 364)	153	42,0	155	42,6	54	14,8	2	0,5
Héroïne (n = 108)	65	60,2	24	22,2	15	13,9	4	3,7
Kétamine (n = 85)	59	69,4	24	2	8,22	2,4	0	0,0
LSD/acide (n = 228)	157	68,9	60	26,3	10	4,4	1	0,4
Amphétamines (n = 233)	167	71,7	55	23,6	11	4,7	0	0,0
Poppers (n = 235)	152	64,7	64	27,2	17	7,2	2	0,9
Opium/Rachacha (n = 178)	136	76,4	39	21,9	3	1,7	0	0,0
Benzodiazépines hors traitement (n = 33)	24	72,7	3	9,1	5	15,2	1	3,0

Un grand nombre d'autres mélanges est également mentionné, qui fait apparaître l'usage de produits plus rares : Salvia divinorium, mezcaline, absynthe, 2CI, AMT, DMT, tryptamines.

### **Les conduites à risques**

*Les pratiques à risques d'infection lors des consommations de drogues par voie nasale*

Les trois quarts de la population interrogée ont déjà consommé des produits par voie nasale au cours de leur vie (72,5 % ; 432/596). La majorité a sniffé au cours du dernier mois (61,1 % ; 264/432). Les autres disent avoir déjà sniffé, mais pas au cours du dernier mois avant l'enquête (26,4 % ; 114/432), ou pas au cours de l'année écoulée (12,5 % ; 54/432).

Le partage des pailles à sniffer, considéré comme possible vecteur de transmission de l'hépatite C, a été renseigné par les consommateurs par voie nasale du dernier mois : plus de la moitié d'entre eux déclare avoir partagé au moins une fois leur paille à sniffer (57,2 % ; 151/264), la majorité d'entre eux rapportant l'avoir fait plus d'une fois (63,6 % ; 96/151). De fait, plus d'un quart de l'ensemble des personnes rencontrées déclare au moins une pratique à risque d'infection au cours du dernier mois lors d'une consommation de drogues par voie nasale (25,3 % ; 151/596)<sup>73</sup>.

Un quart des personnes (23,2 % ; 35/151) qui ont pris un risque lors d'une consommation par voie nasale au cours du dernier mois a également effectué un test de dépistage récent de l'hépatite C (entre janvier 2003 et le jour de l'enquête).

#### *La conduite automobile sous l'influence des substances psychoactives dans la population étudiée*

Les personnes rencontrées ont aussi été interrogées pour savoir s'il leur était déjà arrivé de conduire sous l'influence de l'alcool (> 0,5 gramme/litre de sang environ), sous l'influence du cannabis, ainsi que sous l'influence d'autres drogues ou médicaments qui pouvaient modifier leur conduite automobile. La conduite automobile sous l'influence de l'alcool survient dans un tiers des cas au cours du mois qui précède l'enquête, de même que celle sous l'influence du cannabis. Un quart des personnes rencontrées a conduit sous l'influence d'autres substances psychoactives que l'alcool et le cannabis (tableau 11) au cours du dernier mois avant l'enquête (23,0 % ; 137/596). Les substances les plus souvent citées sont la cocaïne (59,9 % ; 82/137) et l'ecstasy (50,4 % ; 69/137).

La proportion de personnes qui ont conduit dans un état altéré au cours du dernier mois dans le groupe des conducteurs uniquement atteint 46,1 % (209/453) pour l'alcool, 40 % (180/450) pour le cannabis et 30,2 % (137/453) pour les autres substances psychoactives.

### **Discussion**

Ces premiers résultats statistiques relatifs aux pratiques festives, aux conduites à risques, et aux caractéristiques de la population qui fréquente l'espace festif « musiques électroniques » à Nice et à Toulouse comportent quelques autres données de description générale qui seront exposées dans le rapport final de la recherche. D'autre part, comme le laissent présager les résultats du travail ethnographique qui a permis la constitution du plan de sondage, l'intérêt de ce rapport résidera également dans la comparaison de différents sous-groupes qui composent l'échantillon final : d'une part, les différences observées au sujet des dynamiques festives entre les deux sites urbains investigués suscitent un intérêt particulier pour une comparaison des pratiques et des populations niçoises et toulousaines ;

---

73. Les deux personnes qui ont pratiqué l'injection au cours du dernier mois déclarent n'avoir jamais partagé ni leur seringue ni leur matériel d'injection.

**Tableau 11. Conduite automobile sous l'influence des substances psychoactives (N = 596).**

	Conduite sous l'influence de l'alcool (1)		Conduite sous l'influence du cannabis (2)		Conduites sous l'influence d'autres substances (3)	
	N	%	N	%	N	%
Je ne conduis pas	143	24,0	143	24,1	143	24,0
Jamais dans la vie	69	11,6	131	22,1	176	29,5
Oui mais pas cette année (2)	74	12,4	71	12,0	59	9,9
Oui mais pas ce mois-ci	101	16,9	68	11,5	81	13,6
Oui ce mois-ci	209	35,1	180	30,4	137	23,0
Total	596	100,0	593	100,0	596	100,0

(1) La conduite sous l'influence de l'alcool a été présentée aux répondants non pas comme « l'ivresse » mais selon la classification officielle (3 verres de convention pour un homme, deux pour une femme).

(2) Depuis janvier 2003.

(3) « autres substances » : toutes autres substances psychoactives que l'alcool et le cannabis pouvant générer une altération de la conduite automobile.

d'autre part, la comparaison des pratiques et des populations entre les différents espaces festifs investigués (Alternatif - Soirées urbaines - Clubbing - Select) apparaît primordiale dans le but de fournir des préconisations opératoires pour favoriser un travail de prévention des usages nocifs et des conduites à risques à la fois éclairé et adapté aux besoins particuliers de chacune des sous-populations festives concernées.

Il est difficile de tirer des conclusions et des préconisations opératoires sans entrer dans le détail d'une analyse fine, mais des grandes tendances sont remarquables : en rappelant que la sélection de l'échantillon s'est effectuée à partir de la fréquentation de l'espace festif « musiques électroniques » et non pas à partir de critères liés à l'usage des drogues, il faut mettre en valeur la diffusion qui nous semble majeure des consommations d'ecstasy et de cocaïne. Cependant, il faut souligner que la proximité avec les substances psychoactives n'impliquent pas forcément leur expérimentation, au vu des pourcentages de personnes qui ont été confrontées à la prise d'un produit et l'ont cependant refusé (kétamine, héroïne, amphétamines, cocaïne...). L'accessibilité se révèle ainsi une condition nécessaire mais non suffisante pour susciter les premières consommations. Cependant, cette accessibilité est aussi un facteur de vulnérabilité, c'est-à-dire un facteur de risque d'usage, pour une partie de la population non consommatrice qui a été rencontrée.

Il faut aussi mettre en évidence les problèmes de risques immédiats liés à la conduite automobile sous l'influence de produits psychoactifs (alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy).

En dernier lieu, les risques d'infection par l'hépatite C liés au partage des pailles à sniffer sont négligés par les personnes qui déclarent consommer des drogues par voie nasale.

### **Conclusion**

Cette étude a pour ambition de fournir des estimations fondées sur les activités de consommation des substances psychoactives des personnes qui fréquentent l'espace festif « musiques électroniques » (établissements de nuit et manifestations festives) et sur leurs principales caractéristiques (démographiques, sociales, sanitaires ; pratiques à risques ; pratiques festives). Le travail en cours projette aussi d'analyser les différences existant entre les pratiques repérées dans les différents sous-espaces investigués (Alternatif - Soirées urbaines - Clubbing - Select), ce qui favorisera la préconisation éclairée d'axes de travail pour la prévention de l'usage des drogues et des conduites à risques dans chacun de ces espaces. L'avancée de l'étude permet de valider la faisabilité de la procédure méthodologique appliquée à ce sujet.

### *Références citées*

Calafat A, Bohrn K, Montserrat J, & ali, 1999, « Night life in Europe and recreative drug use. SONAR 98 », rapport de l'IREFREA.

Carlson RG, Jichuan W, Siegal HA, Falck RS, Jie GUO, 1994, « An ethnographic approach to targeted sampling : problems and solutions in AIDS prevention research among injection drug and crack cocaine users », Human Organization, vol 53, n°3, 279-286.

Van de Goor LAM, Garretsen HFL, Kaplan C, Korf D, Spruit IP, De Zwart WM, 1994, « Research methods for illegal drug use in hidden populations : summary report of a European Invited Expert Meeting », Journal of psychoactive Drugs, vol 26, n°1, p 33-40.

Van de Wijngaart G, Braam R, De Bruin D, Fris M, Maalsté N, Verbraeck H, 1998, « Ecstasy and the Dutch Rave Scene. A socio-epidemiological study on the nature and the extent of, and the risks involved in using ecstasy and other party drugs at dance events », rapport de l'Addiction Research Institute, Université d'Utrecht.

Van Meter K, 1998, « Methodological and design issues : Techniques for Assessing the representatives of Snow-Ball Sampling », in NIDA Research Monographic « The collection and interpretation of data from hidden populations », 31-43.